



Commission
européenne

Vers une plus grande égalité des genres dans le sport



Le groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport, créé par la commissaire Mariya Gabriel, a présenté un **plan d'action** et des **recommandations** à l'intention de la Commission européenne, des États membres de l'UE, des organismes sportifs nationaux et internationaux et des organisations locales pour instaurer un équilibre plus équitable entre les hommes et les femmes dans le sport. Pour garantir un impact durable, les mesures doivent être résolument axées sur le niveau local.

THÈMES TRANSVERSAUX

Huit thèmes transversaux sont à prendre en compte dans l'élaboration des actions.

- **Intégration du genre** : toutes les parties prenantes doivent intégrer une perspective genrée dans leurs actions.
- **Intersectionnalité** : les chevauchements entre les sources d'inégalité nécessitent une approche intersectionnelle.
- **Budgétisation/financement de l'égalité des genres** : les organisations sportives doivent flécher des budgets pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- **Suivi et évaluation des politiques, recherche** : afin de veiller à ce que les politiques restent actualisées et adaptées à leurs objectifs.
- **Éducation** : les outils pédagogiques sont essentiels pour expliquer l'importance des politiques d'égalité des genres et doivent être diffusés à toutes les parties prenantes ayant un rôle stratégique.
- **Communication** : incontournable pour garantir l'utilisation du rapport comme un document de référence dans la mise en œuvre des politiques.
- **Coordinateurs pour l'égalité des genres** : ils veilleront à ce que les stratégies d'égalité soient correctement mises en œuvre et fassent l'objet d'un suivi régulier.
- **Des hommes en tant qu'alliés** : il convient d'impliquer les hommes qui occupent des postes de décision afin d'initier le changement.



DOMAINES THÉMATIQUES ET RECOMMANDATIONS CONNEXES

Il existe six domaines thématiques clés d'engagement.

Participation : les femmes sont moins enclines que les hommes à faire du sport.

- Créer des plans d'action en faveur de l'égalité des genres mettant en évidence les avantages généraux du sport.
- Établir des mécanismes qui encouragent toutes les jeunes filles et les femmes à faire du sport.
- Promouvoir un équilibre entre le travail/ les études, la vie de famille et le sport.
- Garantir l'égalité d'accès aux ressources, y compris au niveau des structures, des équipements et des tenues.
- Suivre et évaluer les progrès et les obstacles à l'égalité des genres.

Entraînement et arbitrage : les femmes sont moins susceptibles que les hommes de devenir entraîneurs.

- Soutenir la mise en place, à tous les niveaux, d'opportunités spécifiques aux femmes pour devenir entraîneur ou arbitre.
- Fixer des objectifs de participation égalitaire dans les programmes de formation des entraîneurs et des officiels, et développer des initiatives visant à donner aux femmes une expérience nationale et internationale.
- Développer des initiatives de mentorat à tous les niveaux.
- Lancer des campagnes destinées à rendre le l'entraînement et l'arbitrage attrayants pour les femmes, afin d'encourager leur recrutement.
- Mettre en œuvre des outils et des processus de collecte de données et promouvoir l'échange d'informations.

Leadership : les femmes sont sous-représentées dans les postes de dirigeantes.

- S'engager à prendre des mesures pour garantir l'égalité des genres dans les postes de dirigeants.
- Sensibiliser à l'importance d'une représentation diversifiée des genres au sein des comités exécutifs.
- Fixer un quota de 50 % de femmes dans tous les organes de décision et fixer une limite du nombre de mandats.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation aux préjugés qui écartent les femmes des postes de direction.
- Travailler avec des organismes spécialisés dans l'évaluation et la mise en œuvre de politiques de leadership et de genre.

Aspects sociaux et économiques du sport : les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail sont plus marquées dans le sport.

- Promouvoir l'égalité des conditions contractuelles et veiller à l'application du droit du travail.
- Garantir l'égalité des chances pour les athlètes féminines et des processus de recrutement transparents.
- Mettre en place des processus visant à réduire les inégalités économiques, promouvoir le dialogue social et fournir un soutien juridique et administratif.
- Sensibiliser à la question de la discrimination en matière de travail dans le sport et mettre en place des systèmes de contrôle appropriés.
- Soutenir et protéger les lanceurs d'alerte.

Couverture médiatique : le sport féminin est peu couvert par les médias et la couverture existante renforce souvent les stéréotypes négatifs liés au genre.

- Encourager le développement d'initiatives visant à accroître la couverture médiatique du sport féminin et à garantir que les athlètes féminines soient représentées de manière équitable.
- Encourager les médias à engager des rédacteurs spécialisés dans les questions de genre et à améliorer l'équilibre entre les genres.
- Sensibiliser les journalistes sportifs aux biais liés à la couverture du sport féminin.
- Mettre en place des outils de collecte de données et de recherche et promouvoir l'échange d'informations.

Violence à caractère sexiste : elle peut être physique, sexuelle ou psychologique. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à en être victimes.

- Mettre en œuvre des programmes d'éducation et de prévention à tous les niveaux.
- Obtenir des dirigeants et des organisations sportives qu'ils s'engagent à mettre fin au harcèlement et à la violence sexuelle.
- Recueillir des données afin d'évaluer l'ampleur du problème et l'efficacité des initiatives de prévention.
- Mettre en place des mécanismes d'alerte et nommer des responsables de la protection des droits pour gérer les plaintes.
- Promouvoir l'échange de pratiques pour prévenir la violence dans le sport et créer des partenariats.